

Victimes de torture dans leur pays d'origine, victimes de lois inhumaines en France.

Les centres de soins pour personnes victimes de torture exhortent les sénateurs à ne pas adopter le projet de loi Besson.

Aujourd'hui, il est nécessaire de le faire savoir : il existe en France des centres de soins spécialisés pour les personnes ayant subi la torture et la violence politique dans leur pays d'origine.

Ces personnes qui parviennent jusqu'à nous ont subi des tortures physiques et psychologiques, ont fui leur maison, ont perdu des proches, ont quitté leur travail et leurs amis, ont traversé des continents pour sauver leur vie. Elles nous sollicitent afin qu'on apaise leurs souffrances : un début possible pour une vie nouvelle.

Mais, au cours des dernières années, en guise d'accueil, ces personnes venues en France pour y chercher refuge sont menacées d'expulsion, avant même d'être en mesure d'exprimer les raisons qui les ont poussées à rejoindre notre pays. Sans accès au travail, sans accès à un hébergement, elles ont souvent à peine de quoi survivre. Comment faire pour qu'un patient se rende à des rendez-vous réguliers ou suive un traitement médicamenteux quand on sait qu'il va dormir dehors et craint d'être arrêté en venant au centre de soins ?

Nous, équipes de ces centres, qui recevons chaque année des hommes, des femmes, des enfants originaires de pays tels que la République démocratique du Congo, la Tchétchénie, l'Afghanistan, sommes atterrées à l'idée que le Sénat puisse adopter le projet de loi relatif à l'immigration, l'intégration et la nationalité, déjà approuvé par l'Assemblée nationale.

Ce projet de loi va rendre encore plus complexe le parcours de nos patients pour justifier devant l'administration française de leur présence parmi nous et encore plus injuste un système qui leur laisse déjà peu de chances de soigner les séquelles physiques et psychologiques d'un passé particulièrement violent.

Nous, cliniciens et personnels associatifs, qui exerçons en France en avons assez !

Nous exhortons les sénateurs à ne pas trahir la France des droits de l'homme et donc à rejeter ce projet de loi qui en est indigne.

**Aleph - Sud-Ouest
Association Primo Levi* (Paris)
Awel (La Rochelle)
Er (Grenoble)
Mana* (Bordeaux)
Osiris* (Marseille)
Parole sans frontière (Strasbourg)**

Avec le soutien d'Appartenances (Lausanne) et d'Ulysse (Bruxelles), membres de RESEDA.

*** Membres de RESEDA - Réseau francophone de soins et d'accompagnement pour les exilés victimes de torture et de violence politique**

**Contact presse :
Docteur Bertrand Piret – Strasbourg - 03 88 37 95 45**